



**NOTE DE VEILLE DU
SECTEUR ENERGETIQUE
(Informations du 22 janvier 2010)**



Les cours du pétrole finissent à nouveau en baisse

(src : Reuters)

Les cours pétroliers ont à nouveau fini en baisse jeudi après l'annonce d'une hausse plus forte que prévue des stocks d'essence la semaine dernière aux Etats-Unis.

Sur le New York Mercantile Exchange, le brut pour livraison mars a reculé de 1,66 dollar ou 2,14% à 76,08 dollars le baril. Il a un moment atteint \$75,66, son plus bas niveau depuis le 23 décembre.

A Londres, le Brent a perdu 1,74 dollars à 74,58 dollars le baril.

Les stocks de brut américains ont baissé de 400.000 barils la semaine dernière alors que les économistes attendaient en moyenne une hausse de 2,4 millions de barils. Mais les stocks d'essence ont augmenté de 3,9 millions alors que les prévisions tablaient sur une hausse de 1,7 million.

En outre, le taux d'utilisation des raffineries a reculé de 2,9 points de pourcentage à 78,4%. Si l'on ne tient pas compte de périodes occasionnelles d'interruptions en période d'ouragans, il s'agit du taux le plus bas depuis les années 80, estime le département américain de l'Energie.

RAFFINAGE

Chine: le raffinage de pétrole s'envole en 2009

(src :RIA Novosti)

Deuxième consommatrice d'énergie au monde, la Chine a raffiné en 2009 une quantité record de brut, 347,6 millions de brut, soit 7,5 millions de barils par jour, a annoncé jeudi l'agence Bloomberg en référence à une étude menée par la société China Mainland Marketing Research Co.

Dans l'ensemble, le raffinage en Chine en 2009 a progressé de 7,9% en glissement annuel. En décembre dernier, le pays a raffiné des quantités record de pétrole, 34,6 millions de tonnes, soit 25% de plus qu'en décembre 2008.

La production d'essence, en hausse de 13% en 2009, s'est chiffrée à 71,9 millions de tonnes.

Les raffineries chinoises, d'une capacité de 510 millions de tonnes, sont facilement en mesure de porter leur production à 400 millions de tonnes en 2010, selon l'agence.

D'après certains analystes chinois cités par l'agence, "le raffinage poursuivra sa progression cette année sur fond d'accroissement des ventes de combustible lié à la reprise économique".

GAZ NATUREL

South Stream: prochaine création d'une coentreprise entre Gazprom et la Hongrie (officiel)

(src :RIA Novosti)

Viktor Zoubkov, vice-premier ministre russe et président du directoire de Gazprom, ira le 29 janvier en Hongrie afin d'assister à la signature de l'accord portant création d'une coentreprise pour la construction du tronçon hongrois de South Stream, a dit à RIA Novosti un porte-parole de M.Zoubkov.

"Un accord sur la création d'une coentreprise chargée d'étudier, de financer et de construire le tronçon hongrois sera signé dans le cadre de la visite de travail de M.Zoubkov en Hongrie", a affirmé l'interlocuteur de l'agence.

Selon lui, il est également prévu de convoquer une réunion de la commission intergouvernementale russo-hongroise.

Les documents constitutifs de la coentreprise seront signés entre le géant gazier russe et la Banque hongroise de développement (Magyar Fejlesztési Bank, MFB) spécialisée dans le financement des petites et moyennes entreprises, ainsi que des projets à forte composante scientifique.

Les livraisons de gaz naturel russe à la Hongrie ont débuté en 1975. En 2008, Gazprom a fourni au pays près de 8,9 milliards de m3 de combustible bleu. A l'heure actuelle, il assure environ 70% des importations gazières hongroises.

En février 2008, Moscou et Budapest ont signé un accord intergouvernemental associant la Hongrie au projet South Stream. Ce projet prévoit la construction d'un gazoduc appelé à acheminer du gaz russe vers l'Europe. Une partie du pipeline passera par le fond de la mer Noire, dans les eaux territoriales turques, reliant le littoral russe au littoral bulgare. Sa longueur sera d'environ 900 km et sa profondeur maximale, de plus de deux km. D'une capacité de 63 milliards de m³ de gaz, le tronçon sous-marin doit entrer en service en 2015. Le gazoduc South Stream acheminera environ 35% du gaz russe destiné à l'Europe. Le capital nécessaire à la réalisation du projet a été débloqué par Gazprom et le groupe italien Eni.



Japon : des batteries SCiB dans une centrale électrique

(src : Toshiba, TechON)

Okinawa Electric Power Company, une compagnie d'électricité située dans la préfecture d'Okinawa au Japon, va recevoir prochainement des équipements inhabituels pour sa nouvelle génération de centrale électrique.

En effet, le dispositif comprendra des batteries de stockage dont l'objectif est de faire tampon avec les différentes installations hétérogènes de production d'énergie (thermique, éolien, etc.) et d'injecter au final, une électricité stable sur le réseau.

Le système devrait être testé à Miyakojima dans l'archipel d'Okinawa, à partir de l'automne 2010.

Des essais seront réalisés en ajoutant des ressources photovoltaïques de l'ordre de 4 MW. Elles seront installées en plus de celles existantes comprenant deux centrales thermiques (21.500 kW et 40.000 kW), une centrale à turbine à gaz (15.000 kW) et 5 centrales éoliennes (900 kW x 4 et 600kW x 1).

Comme la production d'énergie solaire et éolienne demeure sans cesse fluctuante, des tests sur les batteries de stockage SCiB (4 MW batteries sodium-soufre et 200 kW batteries lithium-ion) permettront aussi de mesurer les surplus d'électricité et de procéder à des réglages de fréquences.

Toshiba suppose que pour un système photovoltaïque de 4 kW correspond 100 maisons et que pour une batterie Li-ion de 8kW correspond 25 maisons.

Plus sûres, les batteries SCiB sont adaptées aux charges rapides. Elles contiennent une anode d'Oxide Lithium-Titane et ont la propriété d'être plus contrôlable électroniquement (charge, maintien en charge, capacité à débiter du courant).

Gros coup de froid sur l'électricité solaire allemand

(src : AFP)

En Allemagne, chaque propriétaire de panneau solaire est assuré de revendre son électricité à un "tarif garanti" très avantageux fixé par l'Etat, pour une durée de 20 ans. En contrepartie, une révision à la baisse de ce "tarif garanti" est pratiquée tous les ans, le 1er janvier.

Ainsi, le gouvernement allemand vient de décider qu'en plus de cette dégressivité annuelle prévue par la loi, une baisse supplémentaire de 15% sera appliquée pour les panneaux solaires installés sur les toits, avant d'être étendue aux installations au sol, en juillet.

Concernant les panneaux solaires installés sur des terres cultivables, la réduction atteindra même 25%, et ceci dans l'objectif avoué d'éviter un détournement de la destination première des terres agricoles.

L'argument avancé par les responsables politiques (NDLR : idem France et Espagne) pour justifier cette baisse demeure avant tout économique, car le coût intrinsèque des panneaux solaires s'est résorbé depuis l'arrivée massive sur le marché de fabricants chinois. Aux yeux du gouvernement, ce "prix garanti" payé directement sur la facture d'électricité par le consommateur allemand n'est donc plus aussi légitimé.

L'Allemagne a installé rien qu'en 2009, **3 000 MW de panneaux solaires** faisant du pays, le premier marché mondial, en terme de capacité. La Chine quant à elle est devenue le premier producteur mondial de cellules solaires, détrônant au passage l'Allemagne.

Deux nouvelles centrales thermo-solaires en Espagne

(src : Torresol Energy Investment)

Torresol Energy, coentreprise entre « Masdar », une filiale qui appartient entièrement à la société « Mubadala Development Company », et « SENER », a annoncé hier l'obtention d'un prêt de 760 millions de dollars pour financer son projet de construction de deux centrales solaires à concentration – Valle 1 et Valle 2 – en Andalousie, Espagne.

La valeur totale de l'investissement concernant ces deux usines s'élève à 1 milliard de dollars.

La construction des deux centrales solaires **d'une capacité de 50 MW** avait débuté en mars 2009. C'est la première fois que 2 centrales thermo-solaires "jumelles" sont construites simultanément. Ces installations ont été mises au point par « SENER », et comprennent le système de stockage thermique par sel fondu d'une durée maximale de 7.5 heures. Cela signifie qu'elles sont en mesure de produire de l'électricité pendant la nuit et durant les périodes à faible ensoleillement, garantissant ainsi un approvisionnement continu en électricité. Ce processus permet de surmonter l'intermittence, l'un des principaux inconvénients des technologies du renouvelable.

Les trois projets initiés par « Torresol Energy » au cours des 12 derniers mois - Valle 1 et 2, ainsi que « Gemasolar », l'usine intégrant la technologie de tour centrale (17 MW / 110 GWh par an) - continuent de progresser dans les temps prévus. **Ensemble, ils représentent un investissement total de 1.4 milliards de dollars dans le solaire thermique.**

"Grâce à une production totale de 340 GWh par an, équivalant à l'énergie propre et sûre assurée à plus de 80,000 maisons et à la prévention de l'émission de 90,000 tonnes de CO2 chaque année, Valle 1 et 2 seront les premières usines à fournir de l'énergie solaire concentrée et contribueront largement à l'approvisionnement en électricité de la région. Plus particulièrement, ces usines seront capables de produire de l'électricité pendant la nuit et durant les périodes de faible ensoleillement, ce qui constitue évidemment une caractéristique importante que les consommateurs qui requièrent un approvisionnement continu en électricité doivent prendre en considération", a déclaré Enrique Sendagorta, le Président de « Torresol Energy »

La construction de ces nouvelles centrales solaires devrait contribuer à créer 3 200 emplois pendant deux ans sur le territoire espagnol.



Vergnet construira le premier parc éolien en Algérie

(src :LesEchos)

Vergnet, le fabricant français d'éoliennes a remporté jeudi un appel d'offres international concernant l'installation du premier parc éolien en Algérie.

Situé au sud-ouest du pays, à Adrar, le complexe éolien aura une puissance de 10 MW et devrait être mis en service courant 2012.

Avec un investissement de 3,05 milliards de dinars (environ 30 millions d'euros), Vergnet a proposé une offre plus compétitive que son concurrent allemand MAN Ferrostaal, pour un coût du kWh de 9.620 Dinars (0,095 euros).

Le contrat a été obtenu auprès de la Compagnie d'Engineering de l'électricité et du gaz (CEEG), une filiale du groupe public d'hydrocarbures Sonelgaz.



La Corée remporte 6 Mds\$ de contrats au Canada

(src :LesEchos)

Les groupes coréens Samsung C & T et Korea Electric Power (KEPCO) ont remporté un méga-projet de 6 milliards de dollars canadien pour construire et exploiter des centrales solaires et éoliennes d'une puissance installée cumulée de 2.500 mégawatts en Ontario, au Canada.

Le consortium coréen prévoit de construire à l'horizon 2016 - en cinq phases - des installations éoliennes (2.000 MW) et solaires (500 MW) pour une durée d'exploitation de 20 ans. Dans un premier temps, les entreprises comptent sur la réalisation d'un complexe de 500 MW dans le comté d'Haldimand, en Ontario, d'ici 2012.

Samsung C & T prendra en charge la construction et le financement du projet, tandis que KEPCO s'occupera de la transmission et de la distribution d'électricité.

Le consortium sud-coréen a promis dans les quatre ans d'ériger quatre usines de fabrication et d'assemblage en Ontario, dont les trois premières produiront des turbines éoliennes, des onduleurs solaires et des modules solaires. Peu après, la quatrième usine devrait fournir la "composante pale" d'une éolienne.

Samsung a prévu de créer jusqu'à 15.000 emplois dans la province.

L'objectif du gouvernement canadien est de créer 50.000 emplois nouveaux en transformant l'Ontario en une place mondiale pour la fabrication et l'exportation de technologies d'énergie verte.

L'Ademe cherche à aider les entreprises du tertiaire avec le Fonds chaleur

(src :LesEchos)

Le compte à rebours tourne vite. Il ne reste plus que deux mois aux entreprises qui veulent participer au deuxième appel à projets BCIAT (Biomasse chaleur industrie agricole tertiaire) du Fonds chaleur. Géré par l'Ademe, il est doté d'une enveloppe de 1 milliard d'euros sur la période 2009-2011.

Lancé en octobre 2009, cet appel s'adresse, comme le précédent, aux sociétés des secteurs industriel, agricole et tertiaire.

L'objectif est de les soutenir financièrement pour qu'elles aient les moyens de mettre en oeuvre des installations assurant une production énergétique annuelle supérieure à 1.000 tonnes équivalent pétrole (tep) à partir de biomasse.

Cette fois-ci, l'accent est notamment mis sur les entreprises du tertiaire privé (bureaux, grandes surfaces de distribution, aéroports, logistiques, etc.) qui ne se sont pas manifestées lors du premier appel à projets, lancé en décembre 2008.

Néanmoins, il aura permis de soutenir 31 dossiers représentant une production énergétique totale de 145.400 tep, supérieure à l'objectif de 100.000 tep. Avec 17 projets sélectionnés représentant 58 % de la production totale (84.752 tep/an), l'agroalimentaire ressortait largement en tête l'an dernier. Pour la trentaine de projets, l'aide accordée par le Fonds chaleur s'est élevée à 60,6 millions d'euros, soit 41 % des investissements nécessaires. En termes de substitution des énergies fossiles et d'émissions de gaz à effet de serre, l'Ademe évalue à 420.000 tonnes par an les émissions de CO2 ainsi évitées.

Pour ce deuxième appel, clos le 31 mars 2010, la production énergétique totale est relevée à 175.000 tep pour l'ensemble des projets, qui seront choisis en juillet prochain par un comité national.